



La paix, voie sacrée



**Réserve Citoyenne
75^{ème} anniversaire de la Libération**



Pourquoi un tel livret ?

L'idée a germé dans l'esprit de membres actifs de la réserve citoyenne de la Délégation Militaire Départementale du Haut-Rhin, Jean Hébrard, Pat Garnier et Christophe Del Frari, habitués à fréquenter le milieu scolaire, de mener à l'occasion du centenaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale une opération sur Mulhouse. Leurs rencontres nombreuses et fructueuses avec Benjamin Lidin, responsable du service des publics chez Musées Mulhouse Sud Alsace (MMSA), et Virginie Crupel, enseignante relais missionnée par la DAAC auprès de MMSA, ont abouti à ce livret et à l'implication de nombreux musées de Mulhouse et de son agglomération.

Ce livret s'adresse aux enseignants des cycles 3 et 4 soucieux de mettre en œuvre le parcours citoyen et qui pourront y trouver des pistes pédagogiques, des supports et éléments d'informations précis.

Ce projet s'inscrit de fait pleinement dans le PARCOURS CITOYEN DE L'ÉLÈVE, voulu par le ministère en réaction aux attentats de 2015. « Ce parcours qui, de l'école au lycée, vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement, **concerne tous les enseignements notamment** l'histoire-géographie, le français, l'éducation physique et sportive, les enseignements artistiques, l'enseignement de la défense, l'éducation aux médias et à l'information. Il a pour objectif de transmettre les valeurs et principes de la République et de la vie dans les sociétés démocratiques tout autant que de créer une culture de l'engagement. Celle-ci s'appuie justement sur « une réserve citoyenne d'appui aux écoles et aux établissements » créée dans chaque Académie comme l'ont rappelé **les Onze mesures pour une grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République**.

Ce parcours, comme le rappellent les instructions officielles, est enrichi par **l'engagement des élèves, dans des projets ou actions éducatives à dimension citoyenne mais également morale relevant de choix de société** telle la participation, notamment au cours des cycles 3 et 4, à une cérémonie commémorative, la visite d'un lieu de mémoire ou toute autre action relevant du champ mémoriel, ce que propose ce livret.

L'équipe de rédaction ; Virginie CRUPEL, Jean HÉBRARD, Pat GARNIER, Christophe DEL FRARI, Perrine LÉTHENET, Benjamin LIDIN

Sommaire

La réserve citoyenne _____	P.4
L'œuvre nationale du bleuet de France _____	P.5
Les enfants de troupe _____	P.6/7
Comment participer au projet _____	P.8
Introduction Historique _____	P.9/17
La musique pendant la seconde guerre Mondiale _____	P.18/19
La Cité de l'Automobile _____	P.20/23
Le Musée Electropolis _____	P.24/26
La Cité du Train _____	P.27/28
L'Écomusée d'Alsace _____	P.29/30
Pour Aller plus loin avec ses classes _____	P.31/41
Concours national de la résistance et de la déportation _____	P.33
Concours « Bulles de mémoire » proposé par l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) _____	P.36
Liste des expositions relatives à la 2 ème Guerre Mondiale ____	P.42/43
Bibliographie Jeunesse cycle 3 et 4 _____	P.44/47
Filmographie jeunesse Cycle 3 et 4 _____	P.48/50



LA RÉSERVE CITOYENNE

La Réserve citoyenne de défense et sécurité est constituée de volontaires agréés auprès des autorités militaires, en raison de leurs compétences, de leur expérience.

Son rôle principal est de contribuer au renforcement du lien entre les armées et la société civile.

Parmi les missions confiées à ces réservistes, la transmission de la mémoire occupe une place privilégiée pour nos compatriotes et en particulier pour les jeunes citoyens en devenir, les parents, les enseignants, les éducateurs socioculturels, les sportifs et le monde associatif.

Notre motivation de citoyens réservistes consiste à créer un pont entre le sacrifice de nos anciens pour assurer notre liberté, l'engagement de nos forces armées en opérations intérieures et extérieures et tous les citoyens de la République Française.

En nous rappelant à la lecture du Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry que :
« Le soldat n'est pas un homme de violence. Il porte les armes et risque sa vie pour des fautes qui ne sont pas les siennes. Son mérite est d'aller sans faiblir au bout de sa parole tout en sachant qu'il est voué à l'oubli ».

Par conséquent, nous vous proposons ce projet pédagogique relatif à la commémoration du 75^{ème} anniversaire de la Libération. Chacun pourra enrichir ce projet de son expérience personnelle. Nous souhaitons que le courage de nos pères soit, pour nos enfants et petits-enfants, une source d'inspiration et d'engagement citoyen.

Qu'ils deviennent des acteurs de concorde et de paix.

Notre intention et engagement est de faciliter les interactions entre tous ceux qui participent à la transmission des valeurs de la République.

Nos remerciements vont d'abord à l'Association des Musées Mulhouse Sud Alsace qui a bien voulu accepter de soutenir, coordonner et faciliter la mise en œuvre de ce projet mémoriel partenarial.

Puis à nos autres partenaires dans ce projet, l'Académie de Strasbourg, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du Haut-Rhin, gestionnaire de l'œuvre du bleu de France, la Délégation militaire départementale du Haut-Rhin, la m2A, la réserve citoyenne de l'académie de Strasbourg.

L'OEUVRE NATIONALE DU BLEUET DE FRANCE



L'Œuvre Nationale du Bleuets de France, gérée par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre depuis 1991, agit depuis la Première Guerre mondiale en faveur des anciens combattants et victimes de guerre.



L'HISTOIRE DU BLEUET DE FRANCE

Deux jeunes femmes, Suzanne Lenhardt, une infirmière, et Charlotte Malterre, la fille du commandant de l'Hôtel des Invalides, furent touchées par les souffrances des blessés de la Première Guerre mondiale et décidèrent de les aider. Elles choisirent le bleuets en souvenir des très jeunes soldats venus en renfort à la guerre : leurs aînés, qui étaient encore vêtus d'un pantalon rouge garance, les avaient surnommés les « bleuets » à cause de leur uniforme bleu.

En confectionnant ces fleurs de tissus, les mutilés soignés dans cet hôpital reprenaient goût à la vie et, grâce à la distribution des bleuets, ils gagnaient un peu d'argent.



AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Chaque année, le 11 Novembre et le 8 Mai, dates anniversaires de la fin de la Première et de la Seconde Guerre mondiale, le Bleuets est encore proposé contre quelques pièces aux passants dans toutes les communes de France. Des centaines de milliers de bénévoles se mobilisent : des associations d'anciens combattants, des mairies, des clubs sportifs, des scouts, des élèves...

Chaque fleur acquise est un geste en faveur des personnes défavorisées : les anciens combattants, les grands invalides de guerre, les enfants de harkis, les soldats blessés, des policiers tués en service, des victimes du terrorisme...

Le Bleuets de France, fleur symbole du souvenir, est aussi la fleur de l'avenir.



LES ENFANTS DE TROUPE



Comme cela a été les cas lors du premier conflit mondial, les enfants de troupe n'hésiteront pas à s'impliquer avec un courage exemplaire dans cette nouvelle guerre. Nombreux furent les enfants de troupe qui perdirent la vie sur différents lieux de combats, servant leurs aînés dans des missions de reconnaissance et de soutien aux soldats. Ils ne cherchèrent jamais ni gloire ni honneurs, ni d'avoir leur nom gravé dans le marbre, mais ils étaient fiers de servir, tout simplement. Beaucoup de militaires constituant l'encadrement des forces armées étaient d'anciens élèves des Ecoles Militaires Préparatoires. Ainsi par exemple, pour la seule Ecole d'Autun, plus de 500 élèves, ou anciens élèves, sont tombés au champ d'honneur, justifiant pleinement la devise de l'école : « Pour la

Patrie, toujours présents ». Les devises des Ecoles Militaires Préparatoires témoignent d'ailleurs de leur profond attachement à des valeurs aujourd'hui bien trop discrètes...

En voici quelques-unes :

L'Ecole des Andelys : « France, Force, Fierté, Fidélité ».

L'Ecole d'Epinal : « Qui s'y frotte s'y pique ! »

L'Ecole d'Aix en Provence : « Bien s'instruire pour mieux servir ».

L'Ecole du Mans : « Instruits, droits, adroits ! ».

L'un des leurs, Paul Poiroux, né en 1924, vendéen d'origine, a été enfant de troupe comme ses frères, des Ecoles d'Epinal et de Montélimar. A 18 ans, il s'engage dans l'armée. L'invasion de la zone libre, l'amène à fuir en Espagne, où il est arrêté et interné par les franquistes dans le camp de Miranda de Ebro. Il rejoint alors l'Afrique du Nord, où il s'engage au 23ème Régiment d'Infanterie Coloniale (1ère Armée) En tant que sergent, il participe à la libération de l'île d'Elbe en juin 1944, ainsi qu'au débarquement en Provence le 15 août 1944. L'armée de de Lattre de Tassigny remonte vers l'est par la route Napoléon, et c'est au cours d'une attaque particulièrement héroïque qu'il sera tué au Grossacker près de Richwiller, le 21 janvier 1945, à 20 ans, d'une balle dans la tête.

D'abord inhumé à Mulhouse, sa dépouille sera transférée aux Sables d'Ollone en 1948.

Leurs jeunes vies et celles de leurs aînés ont été marquées par une rude éducation militaire, des expériences formatrices, mais aussi par cette aptitude à faire face avec courage à toutes les provocations et brutalités. Fraternité et solidarité sont les seules richesses des enfants de troupe. Un ancien enfant de troupe alsacien, aux remarquables états de service, vient de fêter dignement ses cent ans. A l'aube de sa vie, il peut faire sienne plus que quiconque ces mots extraits de notre chant des Enfants de Troupe :

«...Nous sommes des bons garçons des écoles d'éducation... » Et revendiquer ces paroles d'Albert Camus : « Notre destin n'est que la somme de nos choix ».

<http://www.grains-de-memoire.org/biographie-de-paul-poiroux/>

<http://www.aet-association.org/memoire-et-patrimoine/>

LES ENFANTS DE TROUPE



Cette valeur de l'engagement que nos programmes mettent en avant dans le cadre du Parcours citoyen s'inscrit dans une longue lignée. Ainsi en est-il des Enfants de troupe.

C'est le premier Consul Bonaparte, futur Napoléon 1^{er}, qui décrète que les enfants de militaires décédés deviennent pupilles de la nation, et à ce titre, doivent être pris en charge par l'Etat. La première école militaire de Rambouillet, née en 1875, sera suivie d'autres établissements chargés d'élever ces enfants et d'en faire des soldats : Montreuil, Saint Hippolyte du Fort, Billom, Autun, La Boissière et les Andelys, puis plus tard, Tulle, Epinal, Montélimar, Aix et Le Mans. Ces internats, réservés aux garçons, dispensent donc des cours scolaires selon leur classe d'âge, mais leur assurent également une formation militaire, ce qui leur permettra, s'ils choisissent le métier des armes, de gravir les échelons de la hiérarchie pour renforcer l'encadrement

militaire. Sans parler d'enfants-soldats, ils n'hésiteront pas à s'impliquer avec un courage exemplaire dans les deux conflits mondiaux. Ainsi lors de la première guerre, nombreux furent les enfants de troupe qui prirent part aux combats, rarement sur le front, mais en appui à des missions de soutien aux soldats : transmission, aide aux blessés, approvisionnements etc. Durant la première guerre mondiale, tous les enfants de troupe partent, dès l'âge de 17 ans, relever leurs aînés sur le front. Pour l'EMP d'Autun, 154 d'entre eux tombent au champ d'honneur et au cours du XX^e siècle, plus de 500 élèves, ou anciens élèves, sont « tombés au champ d'honneur » justifiant pleinement la devise de l'école : « Pour la Patrie, toujours présents ».

En raison de la baisse des effectifs au fur et à mesure de la réduction des conflits, beaucoup d'écoles ont été fermées. Aujourd'hui subsistent encore quelques écoles dites

« Lycées Militaires de la Défense » (Aix en Provence, Autun, La Flèche etc.)

« Nous sommes des bons garçons des écoles d'éducation... » (Extrait du Chant des Enfants de Troupe)

Liens : <http://www.museedesenfantsdetroupe.fr>

Film / Témoignage d'un ancien enfant de troupe : <https://www.youtube.com/watch?v=d4fl3vu58yQ>

Comment participer ?

LA RÉSERVATION EN AMONT :

Un seul contact pour l'organisation et la réservation : Benjamin Lidin, responsable du Service des Publics pour Musées Mulhouse Sud Alsace.

03 69 77 77 40

benjamin.lidin@musees-mulhouse.fr

LE JOUR DE LA VISITE :

Repérez les objets grâce au logo du bleuet placé à côté.



Retrouvez tous les contenus sur l'application de visite SAM.
Téléchargez-la sur tablette ou smartphone
Disponible sur Googleplay et Appstore

INTRODUCTION HISTORIQUE: L'ALSACE DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le retour de l'Alsace à la France qui avait pu sembler définitif en novembre 1918 allait pourtant être remis en cause très vite. En effet, l'arrivée au pouvoir de Hitler en tant que chancelier le 30 janvier 1933, la création du IIIème Reich et la volonté d'appliquer les théories du Lebensraum (l'espace vital) ont entraîné le déclenchement de la seconde guerre mondiale.

Si elle débute par l'invasion de la Pologne le 1er septembre 1939, la France se retrouve très vite envahie -sa ligne de défense Maginot ayant été contournée- et c'est à partir du 15 juin 1940 que les Allemands entrent en France après avoir franchi le Rhin. Ils sont le 17 juin à Colmar, le 18 à Mulhouse et le 19 à Strasbourg.

L'annexion

L'armistice signé le 22 juin ne comporte aucune mention spécifique de l'Alsace ou de la Lorraine qui doivent connaître le sort commun aux autres départements français. Pourtant, dès le mois de juin, le processus d'annexion a commencé.

C'est Hitler qui a pris la décision de germaniser en dix ans l'Alsace et qui nomme, pour cela, à sa tête le Gauleiter Robert Wagner, ancien Gauleiter de Bade et désormais à la tête du Reichsgau Oberrhein.

Cette mise au pas de la population (Gleichschaltung, en allemand) s'effectue de manière rapide et selon un plan cohérent. Cette dénomination nouvelle marque bien la volonté de nier toute spécificité alsacienne. La défaite se traduit par le retour aux bornes-frontières de 1871, l'exigence du rapatriement des Alsaciens évacués dans le Sud-Ouest, ou l'expulsion des fonctionnaires français.

La germanisation est très vite instaurée tout autant qu'un système étroit de surveillance de la population passant par la mise en place de Blockleiter (chef de bloc), Zellenleiter (chef de cellule), sans oublier l'aryanisation des entreprises comme la SACM à Mulhouse passée sous contrôle de Krupp, ou l'endoctrinement dans le système scolaire comme le montre l'exemple du collège de Zillisheim transformé en Oberschule en 1941 et abritant, dès 1943, un bataillon de la Hitlerjugend (Jeunesse hitlérienne) originaire de Mannheim.

RAD (Service du Travail du Reich) et incorporation de force

Les Alsaciens sont d'abord assimilés à des Volksdeutsche, bénéficiant de la protection du Reich sans pour autant être considérés comme citoyens (Reichsbürger). Cette distinction est attribuée sous conditions en particulier l'obligation militaire (Wehrpflicht) en temps de paix comme de guerre qui se décompose en service du travail (Reichsarbeitsdienst) ou RAD durant en principe de 6 mois et le service militaire dans la Wehrmacht (Wehrdienst). Tous les Alsaciens remplissant les critères raciaux de Nuremberg peuvent donc devenir citoyens allemands et faire leur service militaire.

Dès le 8 mai 1941, le RAD est mis en place et les premiers départs ont lieu à l'automne. En revanche, le service obligatoire dans la Wehrmacht est beaucoup plus long à mettre en place en raison de l'hostilité et de la méfiance du commandant suprême des armées allemandes à l'encontre des Alsaciens, qui sont toujours de nationalité française. Ce n'est qu'après les revers de 1941-1942 sur le front russe et la nécessité de recompléter les effectifs qu'un changement se fait jour. Encore faudra-t-il attendre six mois pour que soit réglée la question de leur nationalité.

Le 23 août 1942, une ordonnance du ministère du Reich accorde enfin la nationalité allemande à ceux qui serviront dans la Wehrmacht et la Waffen SS ou qui ont fait leurs preuves (bewährte Deutsche). Dès le 25 août, l'incorporation de tous les Alsaciens en âge de porter les armes est annoncée. De septembre 42 à mars 43, douze classes d'âge (1914-1925) sont incorporées dans la RAD et la Wehrmacht. Une deuxième vague d'incorporations a lieu au début de 1944 concernant les classes de 1908 à 1913 ainsi que la classe 1926. En tout, ce sont vingt-et-une classes d'âge (1908 à 1928) qui ont été incorporées en Alsace contre quatorze en Moselle. En Allemagne, on a mobilisé jusqu'à la classe 1893 !

On constate que ce sont les classes les plus jeunes, jugées les plus combattives, qui ont été recrutées en Alsace. Cela représente 200.000 Alsaciens et Mosellans susceptibles d'être mobilisés, mais, de fait, un sur trois y échappera pour raisons médicales, en raison d'une affectation spéciale ou en s'évadant.

On estime que près de 9000 ont refusé l'incorporation, tandis que 15000 se seraient évadés de la Wehrmacht. En effet, ayant répondu à l'ordre d'appel, la responsabilité de leur famille n'était plus mise en cause. De ce fait, il y eut plus de déserteurs que d'évadés.

L'ALSACE DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE



« Alsaciens, le Front vous appelle » Brochure de propagande nazie, distribuée largement en Alsace, au moment de l'incorporation de force dans la Wehrmacht, septembre 1942.

Des pertes très lourdes sur une durée très courte

Selon les autorités françaises, il y aurait eu 100.000 Alsaciens et 30.000 Mosellans incorporés de force, tandis que le nombre de morts est évalué à 32.000 morts jusqu'en décembre -soit un incorporé sur 3 et sur une période très courte-, 10.500 disparus (principalement en URSS) et 32.000 blessés dont 10.000 très gravement (mutilés).

Les combats sur le front de l'Est firent des milliers de prisonniers et d'internés notamment dans le camp de TAMBOV mais aussi sur le front de l'Ouest, en Normandie et Italie, et dans l'arrière-pays français. 92.500 reviendront, 13.000 d'URSS et jusque 1955 pour ceux détenus à Tambov.

Ainsi Jean-Jacques Remetter sera-t-il le dernier prisonnier libéré.

Sans oublier les victimes civiles des bombardements sur Strasbourg, Mulhouse, Sigolsheim qui firent 2000 victimes civiles.

Des Alsaciens dans la Waffen SS

La bande dessinée récente *Le Voyage de Marcel Grob* de Philippe Collin et Sébastien Goethals, parue en 2018 chez Futuropolis, -qui a remporté un franc succès- a fait ressortir l'histoire des Malgré-Nous, leur enrôlement forcé dans l'armée allemande et même dans la SS, une histoire qui reste douloureuse et peu connue à l'image de Philippe Collin qui en a longtemps voulu à son oncle, Marcel Grob, l'accusant d'être un collaborateur.

La plupart de ces conscrits alsaciens mosellans furent versés dans l'Armée de terre (le Heer), mais à partir de novembre 1943 la Waffen SS parvint à en prendre un nombre important. Et pas sur la base du volontariat. 4000 jeunes Alsaciens de la classe 26 (la moitié de cette classe d'âge, comme l'a raconté tout récemment aux DNA Marcel, un ancien Malgré-Nous originaire de Saint-Pierre-Bois, **voir la vidéo sur le site suivant <https://www.dna.fr/edition-de-colmar/2019/06/02/video-marcel-ancien-waffen-ss-incorpore-de-force>**) et des classes 1908 à 1913, celle de Marcel Grob, furent incorporés au titre de la conscription dans la Waffen SS à partir de leur recensement en novembre 1943.

En effet, les effectifs de la Waffen SS passent de 300.000 à plus de 600.000 hommes et ses pertes étant très lourdes, les volontaires ne suffisent plus à remplacer les morts d'où l'affectation de troupes du contingent sans considération des conditions habituelles (type germanique, taille minimum d'1m70). Le choix d'envoyer les Alsaciens Mosellans peut s'expliquer par leur comportement dans la Wehrmacht et l'importance des désertions. La discipline y est plus stricte et les possibilités d'évasion réduites. Le taux de mortalité y est aussi plus important, nombre d'incorporés de force seront exécutés sommairement sur le front de l'est comme sur celui de l'ouest.

Douze incorporés de force seront en 1953 appelés à comparaître devant le tribunal militaire de Bordeaux en raison de leur appartenance à la Division SS « Das Reich » responsable du massacre d'Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1944, causant la mort de 642 personnes. Ce procès crée un tollé en Alsace en raison du refus de reconnaître le problème de l'incorporation de force. En effet, les accusés sont préjudiciables en vertu d'une loi de 1948 qui introduit la notion de crime collectif avec effet rétroactif. C'est en vertu de cette loi que les Alsaciens sont condamnés conjointement avec les Allemands.

L'ALSACE DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Face à l'indignation suscitée par le verdict du 12 février 1953, l'Assemblée nationale et le Sénat décident de voter une semaine plus tard une loi d'amnistie. Le mot amnistie est assez ambiguë car il ne vaut pas réhabilitation ni innocence et n'a pas permis d'apaiser les mémoires en Alsace comme à Oradour où la libération des Alsaciens n'a jamais été comprise.

Les Malgré elles

Les hommes ne furent pas les seuls concernés par le RAD (Service du travail du Reich). En effet, on estime à 15 000 le nombre de femmes, les Malgré elles, de 17 à 20 ans envoyées dans le cadre du RAD entre 1942 et 1945 un peu partout dans le Reich.

Elles étaient employées en Allemagne pour remplacer les hommes partis au front dans les champs et les usines, l'administration et touchaient un salaire de 10 pfennings par jour, l'équivalent de cinquante cents.

Elles pouvaient aussi être employées, après 6 mois, par le Krieghilfsdienst, KHD (Service auxiliaire de guerre) pour sept mois supplémentaires. Ce service est créé par un arrêté du 1er octobre 1941 en Alsace et concerne les jeunes femmes pour 6 mois. Les jeunes alsaciennes n'y sont assujetties qu'à partir d'octobre 1942. Les femmes sont alors versées dans des secteurs très différents. D'abord, et le plus souvent, elles sont affectées dans des usines de munitions, dans la défense antiaérienne mais aussi à partir du début de l'année 1943 dans les transports, les hôpitaux, les services administratifs. À partir de l'automne 1943, les Alsaciennes ont parfois été également incorporées de force dans la Luftwaffe ou dans la Marine. Parties sous la contrainte pour un service initial de six mois, ces Alsaciennes ont parfois été incorporées pendant plus d'un an et demi. Certaines trient des cartouches à la chaîne ou cousent des sachets de poudre pour les V2. Leur drame, à elles aussi, a longtemps été éclipsé et leurs souffrances occultées, y compris dans leur région d'origine !

En effet, les associations de Malgré-Nous s'opposent à cette reconnaissance.

Quand l'Allemagne verse en 1981 260 millions de marks de dédommagement pour les incorporés de force d'Alsace-Moselle, les femmes en sont exclues ! La reconnaissance et l'indemnisation sont tardives : ce n'est qu'en 2008, 60 ans après les événements qu'une convention a été signée entre le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, Jean-Marie Bockel, ancien maire de Mulhouse, et la Fondation Entente

L'ALSACE DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Franco-Allemande (FEFA) chargée de répartir les 250 millions de marks (128 millions

D'euros) entre les différentes victimes de l'incorporation de force notamment. Cette convention prévoyait l'indemnisation à hauteur de 800 euros des 5 800 Alsaciens et

Mosellans, surtout des femmes, encore vivants qui avaient été enrôlés de force dans le Reichsarbeitsdienst et le Kriegshilfsdienst.

Les versements sont effectués entre 1984 et 1987. C'est au cours de l'été 1987, après encaissement des trois tranches de l'indemnisation, que l'idée d'un versement complémentaire prend forme. Les incorporés dans le RAD-KHD, hommes et femmes, ne sont toujours pas indemnisés mais le comité directeur de la FEFA décide le 1er février 1988 de verser une somme complémentaire aux incorporés dans l'armée allemande qui est fixée le 31 mai 1989 à 1 600 francs (soit 240 euros environ). (Source : <http://www.crdp-strasbourg.fr/data/histoire/malgre-elles/textes/malgre-elles.pdf>)

Un livre d'Inès Barbier et le documentaire qu'elle en a tiré en 1999 Les Malgré elles sont un vibrant hommage à la mère de l'auteur et à toutes les Malgré elles !

De courts extraits sont visibles sur Youtube

→ (<https://www.youtube.com/watch?v=mgMq8PrSncM>)



Totalkrieg

L'incorporation de force marque un tournant dans l'attitude des Alsaciens qui jusque-là S'étaient montrés assez attentistes. La répression se fait plus féroce aussi : si, en 1942, on ne comptait qu'une seule exécution capitale pour un attentat commis contre le Gauleiter, on n'en recense 72 pour la seule année 1944. Ce chiffre marque l'échec de la politique du Gauleiter Wagner. La mobilisation totale de la population se traduit par une augmentation des cadences de travail : 60h dans l'industrie pour les hommes et 56h pour les femmes à partir de 1941 et jusque 72h à partir de juin 1944 dans un certain nombre d'entreprises, même si la mesure est difficilement applicable en raison des alertes aériennes et de la résistance alsacienne.

L'ALSACE DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Des mesures d'économie, de récupération des matériaux dont les métaux sont organisés comme le montre la photo du Schweissdissi qui échappe à la destruction en raison de la mauvaise qualité du métal qui le compose et qui est entreposé derrière les abattoirs.



Au chantier municipal rue d'Illzach, 1943
> Source : SCHWEISSDISSI CONFRERIE MILHÜSA

Jusqu'au printemps 1944, l'Alsace reste à l'écart de la guerre aérienne, seule Strasbourg en est victime mais à un faible niveau entre 1940 et 1943. En prévision du débarquement en Normandie, l'offensive aérienne s'intensifie et vise les nœuds ferroviaires pour isoler la Normandie.

Mulhouse va subir deux bombardements entre le 11 et 25 mai et les 3 et 11 août

1944. Ces bombardements qui visent les infrastructures feront néanmoins 384 morts à Mulhouse. Face aux menaces et au moment où les alliés prévoyaient une victoire pour Noël, les Allemands réagissent. Hitler galvanise ses troupes, parvient à faire édifier une ligne de défense fortifiée : Nancy-Epinal-Belfort dont les travaux débutent en septembre. La ligne de défense principale défend Belfort et la crête des Vosges en couvrant les principaux cols du massif. Les travaux sont effectués par des lycéens, les Jeunesses Hitlériennes (50.000 mobilisés).

Le 28 septembre 1944 Hitler décrète le Volkssturm suite à l'invasion du territoire allemand. Tous les hommes valides de 16 à 60 ans sont mobilisés, et cette mesure s'applique dans les Gau frontaliers directement menacés, ce qui est le cas de l'Alsace. Le Volkssturm y est créé dès le 29 octobre mais il ne sera jamais utilisé pour diverses raisons (matérielles, manque de confiance et disponibilité trop tardive).

La libération

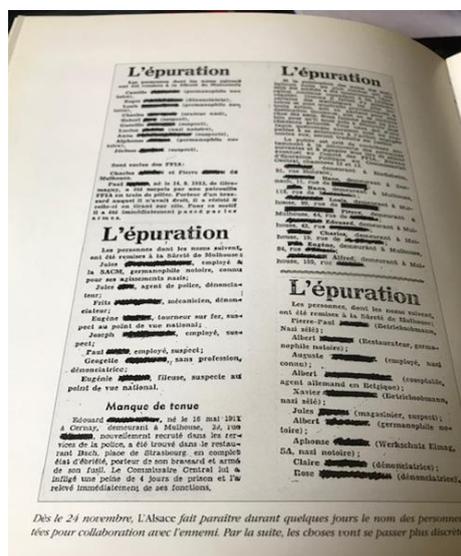
Le retour des combats en Alsace a lieu à partir de novembre 1944 avec la prise de Mulhouse par le général Bethouard le 19, tandis que Leclerc s'emparait de Strasbourg le 22. La contre-offensive allemande est si efficace que les Américains décidèrent d'évacuer la région et c'est le général de Gaulle qui décida de défendre l'Alsace avec les seules troupes françaises, garde républicaine mobile, brigade d'Alsace-Lorraine du colonel Berger (alias André Malraux), divisions algériennes...Après des combats au nord autour de Gamsheim, enrayés après le 20 janvier, et au sud autour de la poche de Colmar réduite le 2 février, l'Alsace était libérée.

L'ALSACE DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le retour à la France sera lui aussi délicat. Dès le 29 novembre, l'Alsace fait paraître durant quelques jours la liste des personnes arrêtées pour germanophilie, dénonciation, employé de la Gestapo, orateur nazi.

A la même date est mis en place un bureau d'épuration politique. Début mai 1945, le bilan est estimé à 1500 personnes arrêtées et internées dans un certain nombre de centres comme à Mulhouse, Altkirch, Saint-Louis. Les premiers jugements n'interviendront qu'après le 8 mai 1945. Sur les 550 cas tranchés par le préfet Fonlupt-Esperaber, 200 personnes ont été libérées pour arrestation injustifiée ! 160 seront internées et 60 mises en résidence surveillée.

Un seul cas sur quatre est donc suffisamment grave pour justifier un internement. L'épuration entraîne aussi des exécutions sommaires : 18 dans le Bas-Rhin et 11 dans le Haut-Rhin, un bilan dans la norme pour une région qui n'a pas connu de maquis. Le rétablissement de l'administration française, marquée à Mulhouse par le retour du maire Auguste Wicky, permet de contenir ces débordements et d'assurer la sécurité et le respect de la loi.



Dès le 29 novembre, l'Alsace fait paraître durant quelques jours le nom des personnes arrêtées pour collaboration avec l'ennemi. Par la suite, les choses vont se passer plus discrètement.

Source : E. RIEDWEG, op.cit.

Cependant, très vite, des divisions et sources de tensions apparaissent, il n'est que d'évoquer les mémoires parfois en totale contradiction : mémoire de la déportation, de la collaboration, de l'incorporation de force, de la résistance... sans parler des Malgré- Nous. Le verdict des procès de Bordeaux en 1953 à l'encontre de douze Alsaciens dont six membres de « l'Association des déserteurs, évadés et incorporés de force » (ou ADEIF créée le 13 mai 1945 à Mulhouse) inculpés pour leur participation au massacre d'Oradour-sur-Glane en vertu de la loi de responsabilité collective mise en place en 1948. Cette loi établit rétroactivement une présomption de responsabilité collective pour les SS, elle sera abrogée le 27 janvier 1953 par l'Assemblée nationale.

L'ALSACE DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Une mémoire toujours vivace et douloureuse

La question des Malgré Nous divise et hante toujours les consciences en Alsace. La bande dessinée précédemment citée de Philippe Colin et Sébastien Goethals y a apporté un éclairage neuf et qui dépasse les frontières régionales.

A Mulhouse, le 8 mai 2017 a été érigée une stèle à la mémoire des Malgré-Nous dans le square des Malgré-Nous situé rue Jules Siegfried. Cette édification avait été voulue par les habitants du quartier en mémoire des Alsaciens enrôlés de force pendant la guerre et « en souvenir d'une singularité de l'histoire et de l'identité alsacienne ». On retrouve un square des Malgré-Nous également à Colmar. Ces lieux de mémoire sont soutenus par différentes organisations telles le GERAL-PRAF, Groupement des anciens expulsés et réfugiés d'Alsace et de Lorraine et Patriotes réfractaires à l'annexion de fait.

Cette mémoire s'incarne désormais aujourd'hui dans un lieu, le mémorial d'Alsace-Lorraine de Schirmeck. La construction d'un centre d'interprétation historique racontant l'histoire des Alsaciens et des Mosellans est une initiative de Jean-Pierre MASSERET, alors Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre, soutenu par des élus régionaux tels que Philippe RICHERT, Alain FERRY ou Frédéric BIERRY qui a ouvert ses portes en 2005. La muséographie résolument moderne insiste sur le sort de ces deux régions ballotées entre l'Allemagne et la France et celui des populations entre germanisation, répression, expulsion et déportation avant de se terminer par la réconciliation et la construction européenne. Un apaisement des mémoires ?

V. CRUPEL, professeur d'histoire-géographie au lycée A. Kastler de Guebwiller et missionnée par la DAAC auprès des Musées Mulhouse Sud Alsace

Bibliographie :

- > M.-J. BOPP, « L'enrôlement de force des alsaciens dans la Wehrmacht et la SS », in Revue d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale n° 20, 1958.
- > M.-J. BOPP, Histoire de l'Alsace sous l'occupation allemande. Un document exceptionnel sur les années noires de l'Alsace [1940-1945], réédité 2011.
- > P. COLIN et S. GOETHALS, Le Voyage de Marcel Grob, Futuropolis, 2018.
- > Ph. DOLLINGER, dir., Histoire de l'Alsace, réédité en 2001.
- > E. RIEDWEG, La libération de Mulhouse et du Sud de l'Alsace, Editions du Rhin, 1994.

Sitographie :

- <http://www.crdp-strasbourg.fr/data/histoire/malgre-elles/textes/malgre-elles.pdf>
- <http://www.crdp-strasbourg.fr/data/histoire/alsace-39-45b/textes/incorporation.pdf>

L'ALSACE DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Plus que ce que l'on pourrait penser, la musique a eu une grande importance pendant la 2ème guerre mondiale, dans la vie civile, avant et pendant le régime de Vichy, du côté de la résistance mais aussi dans les camps de travail et de concentration.



La libération et les années qui suivirent ont produit des œuvres exprimant non seulement le sentiment du moment mais aussi une réflexion sur le passé, réalisant ainsi un travail de mémoire important.

Dans la première partie de la guerre appelée « Drôle de guerre », on compose des chansons pour occuper les soldats (par exemple « On va pendre notre linge sur la ligne Siegfried » de Maurice Chevalier.)

Après 1940, on voit apparaître des chants de propagande encourageant l'héroïsme, l'espoir dans le régime de Vichy. (Par exemple "Maréchal, nous voilà » En même temps, dans la résistance, de nombreux chants sont interprétés dans des cabarets clandestins. (ceux d'Edith Piaf, de Charles Trenet et Maurice Chevalier) « Le chant des partisans » particulièrement connu (texte de Joseph Kessel et Maurice Druon en 1943 et musique d'Anna Marly en 1941) fut un chant de ralliement des différents groupes de résistants, exprimant la fraternité et appelant à résister.

En 1944, on entend de Londres des chansons parodiques. L'optimisme est de retour. (Ex: La Complainte des nazis)

A la Libération, d'autres chants voient le jour, décrivant la situation du moment tel le chant des Africains, la Marche de la 2ème DB, parlant du Maréchal Leclerc, libérateur de la France. Notons que cette dernière a été utilisée dans de nombreux films.

L'année 1945 a été très riche en chansons, célébrant bien sûr la paix.

La musique classique a, elle aussi, été impactée par ces événements. Beaucoup de compositeurs, juifs essentiellement, ont été considérés comme écrivant de la musique dégénérée et ont été contraints de s'exiler. (Darius Milhaud , Mahler et bien d'autres.)

De nombreux Opéras ont été obligés de fermer.

Au Palais Garnier, seules les œuvres de compositeurs germaniques étaient jouées (Mozart, Beethoven...) à l'exclusion de Gounod dont le Faust était donné du fait de son livret écrit par Goethe.

Certains compositeurs en exil ont pu s'exprimer librement et parfois condamner, au travers de leurs œuvres, le régime nazi.

L'ALSACE DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Quant à la musique de Wagner, elle a été utilisée pour exalter l'héroïsme et a été un outil de propagande. La Chevauchée des Walkyries par l'énergie de ses harmonies nourrissait l'entrain au combat.

Il y a eu également de la musique dans les camps de prisonniers pour distraire les officiers. Certains musiciens se sont vus prêter des instruments pour former un quatuor, par exemple mais refuser certaines partitions du fait de l'origine juive de leurs compositeurs.

Dans les camps de concentration, des orchestres se sont constitués, essentiellement de musiciens juifs à qui on donnait des avantages (rations alimentaires supplémentaires, cigarettes...)

La musique était jouée nuit et jour afin de masquer les cris de détresse.

Certains musiciens sont passés d'un camp à un autre et ont réussi à éviter la torture et la mort. Ainsi, le trompettiste hollandais Jaap Van Mesdag a passé tout son temps au sein des orchestres des camps. D'abord déporté à Natzweiler (Alsace) puis transféré ensuite à Dachau où il a été libéré en 1945.

Un violoniste de génie, incarcéré à Auschwitz a survécu, lui, grâce à un luthier également incarcéré qui lui a construit un excellent instrument. Cette histoire a d'ailleurs inspiré le livre de Maria Angels Anglada: Le violon d'Auschwitz Et bien d'autres encore.

Des chansons aussi ont été composées, comme celle du camp de Boergermoor en 1933 « Le chant des Marais »

Très impressionnant également a été la création en 1938 de l'opéra pour enfants: Brundibar, du compositeur Hans Krasa. Hitler, envahissant la Pologne en 1939, l'opéra n'a pas pu être joué. Malgré tout, en 1941, la première sera donnée secrètement dans un orphelinat juif. Krasa fut déporté en 1942 et la première officielle ne fut donnée qu'en 1943 par les enfants déportés du camp de concentration de Theresienstadt.

L'opéra fut donné 55 fois au total. Krasa mourut en 1944 à Auschwitz.

Il s'agit d'une fable mettant en scène un méchant (le joueur d'orgue de barbarie) incarnant la personne d'Hitler.

La musique a contribué à donner du courage, de l'espoir, a consolidé la solidarité, a permis de vivre et de survivre mais elle a aussi été un outil de propagande, d'exclusion, de censure et a honteusement permis de masquer les horreurs du régime.

Mical Duperret, Professeur d'Education musicale de la ville de Paris

Ces chansons qui font l'histoire : <https://eduscol.education.fr/chansonsquifontlhistoire/>



DODGE Command Car

L'échelle ½ de cette voiture d'enfants permet une grande fidélité par rapport à l'original. Le mécanicien amateur qui a réalisé cette voiturette dans les années 50 s'est attaché à reproduire la voiture de commandement du Général Patton, général réputé de l'armée américaine, qui fut entre autres un des grands acteurs de la bataille des Ardennes et de la campagne d'Allemagne. Il était également à l'origine de la mécanisation à outrance de l'Armée, qui permettra souvent des retournements de situation sur les champs de bataille, grâce à la mobilité des troupes. Le Command car Dodge a un moteur 6 cylindres et 4 roues motrices. Ses utilisations étaient multiples : voiture de commandement, automitrailleuse, transport sanitaire etc. Plus de 80 000 véhicules furent construits de 1941 à 1945.



PEUGEOT VLV 1940

Dès la déclaration de la guerre, la pénurie de carburants fit rage. D'une façon générale, la solution du gazogène était déjà à l'étude. Après quelques adaptations, le moteur pouvait fonctionner avec un gaz produit par la combustion du charbon de bois. Mais cette solution était malgré tout d'une utilisation complexe. Plusieurs constructeurs étudièrent la propulsion électrique, comme PEUGEOT, qui proposa la VLV : Voiture Légère de Ville. D'un poids réduit (350 kg) la VLV est alimentée par des batteries d'un poids de 155 kg. La voiture peut rouler à 35 km/h pour une autonomie de 80 km environ. 377 exemplaires furent produits de 1941 à 1945. Quelques exemplaires ont survécu à la guerre et à la récupération des métaux. L'exemplaire du Musée de l'Automobile est resté entièrement dans son état d'origine, mais a fait l'objet d'une stabilisation en vue d'en conserver l'authenticité.



Quelques pistes pédagogiques pratico-pratiques :

- Approfondir en « histoire des arts », « histoire des sciences et technologies » les connaissances des élèves relatives aux objets « techniques » proposés dans les différents musées ; les musées partenaires libèreront un espace d'exposition pour valoriser les travaux des élèves
- Initier un rallye historique « ma ville, mon quartier en 39-45 » relatif aux traces de la Seconde Guerre mondiale dans le cadre d'un projet partenarial école/Société d'Histoire/commune/Archives municipales et départementales
- Elaborer, sur la base de ce rallye historique local, une visite guidée expérimentale organisée par les élèves pour leurs parents et les élus de la commune, en lien avec le musée historique, voire l'Office du Tourisme
- Créer des cartes mentales relatives aux différents aspects de la Seconde Guerre mondiale, à partir d'albums jeunesse (liste non exhaustive proposée dans ce livret) et de l'étude de documents historiques adaptés au cycle 3

Retrouvez-en d'autres dans la rubrique « pour aller plus loin avec ses classes »

Côté Pratique

Horaires en 2020 :

Du 6 janvier au 7 février : la semaine de 13h à 17h. Le week-end de 10h à 17h.

Du 8 février au 3 avril : de 10h à 17h.

Du 4 avril au 1^{er} Novembre : de 10h à 18h

Du 2 novembre au 3 janvier 2021 : de 10h à 17h.

Adresse :

17 rue de la Mertzau, Mulhouse

Comment s'y rendre :

- Autoroute A35 et A36 sortie Mulhouse centre
- Tram : ligne 1 arrêt Cité de l'Auto

MUSÉE ÉLECTROPOLIS

Ce musée interactif et pédagogique, avec une muséographie contemporaine raconte l'histoire de l'électricité. C'est un lieu de culture scientifique, technique, industrielle et d'histoire de notre société, unique en Europe.

www.musee-electropolis.fr
www.musees-mulhouse.fr

DEFENSE PASSIVE

Pour être en règle avec les prescriptions de la Défense Passive, employez les lampes et appareils MAZDA.

MAZDALERTE
Pour escaliers, entrées, corridors.

MAZDA DP-3
pour l'extérieur en cas d'alerte.

EN ÉCLAIRAGE NORMAL DE GUERRE :

A l'intérieur :
Directolites pour lampes Mazda-Standard 15-25 et 40 watts.
Réflecteurs pour lampes Mazda de 60 watts et au-dessus.

A l'extérieur :
Appareils ENG-1 pour éclairage de voies publiques.

EN ÉCLAIRAGE D'ALERTE :

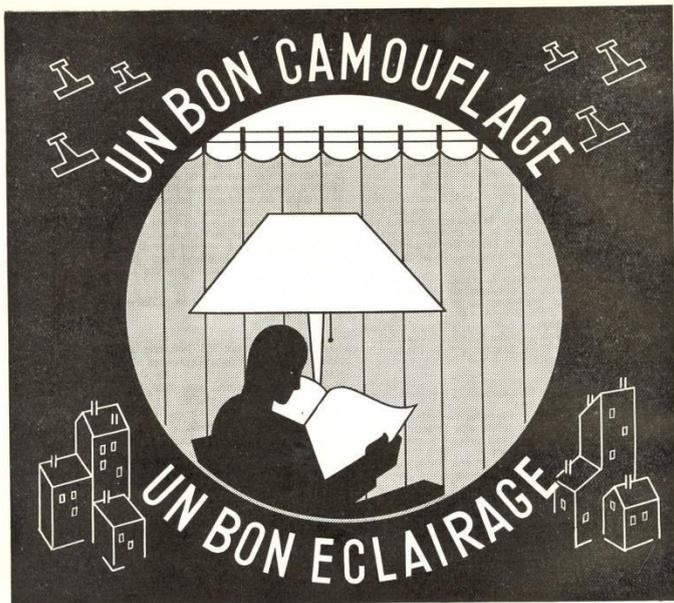
A l'intérieur :
Lampe Mazdalerte. Lampe Mazda-Sodium avec vitrages filtrants. Signalisation par phosphorescence avec Mazda-argon et Mazda-noire. Éclairage des vitrines en lumière noire.

A l'extérieur :
Lampe Mazda DP-3. Appareils de jalonnement FJ1 et FJ2 avec lampes Mazda-Néon. Signalisation par phosphorescence avec Mazda-argon et Mazda-noire.

COMPAGNIE DES LAMPES
MAZDA
 29 RUE DE LISBONNE • PARIS VIII^E

Lampe de défense passive

Durant la Seconde Guerre mondiale, des réglementations très strictes sont imposées aux populations civiles sous le nom de « défense passive ». Il s'agit de protéger les agglomérations des bombardements, en exigeant l'aménagement d'abris anti-aériens, en instaurant des moyens de secours, mais aussi des mesures de camouflage. Ainsi toute lumière pouvant être vue du ciel est prohibée et toutes les fenêtres doivent être totalement occultées la nuit. Ces normes font l'objet d'un contrôle très étroit.



Camouflons bien nos fenêtres, mais éclairons-nous. La lumière est aussi nécessaire à nos yeux que la nourriture à notre corps. Illuminons notre home pour la bonne conservation de notre vue et l'optimisme de notre moral. N'oublions pas que les yeux des enfants sont plus fragiles que ceux des adultes. L'écolier qui travaille sous une lumière insuffisante, perd sa vue pour toujours. Y aura-t-il davantage de myopes en 1940 ? Cette malfaisance supplémentaire de la guerre peut être évitée. Éclairons-nous bien grâce à la bonne lumière de la Lampe de Travail de la Compagnie des Lampes.

COMPAGNIE DES LAMPES
M A Z D A
 29 RUE DE LISBONNE PARIS VIII^e
 — XVIII —

Ampoules Mazda

Les fabricants de lampes s'adaptent à ce contexte en créant des ampoules spéciales, soit de couleur bleue, donc difficilement visibles de loin, soit avec une ampoule noire. L'éclairage d'ambiance de ces lampes est à la fois très faible et très directif, ne donnant qu'un petit rond de lumière. Il faut être exactement sous la lampe pour la voir allumée. Philips et Mazda, notamment, commercialisaient ces lampes sous les marques « Protecta » et « Mazdalerte ».



Récepteur radio « Volksempfänger »

Le nom commercial « Volksempfänger » signifie en allemand le « récepteur du peuple ». Le premier modèle, sorti en 1933, année de l'accession des nazis au pouvoir en Allemagne, est le VE 301. Le chiffre 301 symbolise la date du 30 janvier à laquelle Adolf Hitler est devenu chancelier. Ce poste de radio peu coûteux, à la ligne épurée et utilisant peu de matière première est destiné à diffuser largement l'usage de la radio, y compris parmi les couches populaires.

Ce modèle est le DKE 38, pour Deutscher Kleinempfänger, c'est-à-dire « petit récepteur allemand ». Il porte l'aigle nazi et était surnommé « Goebbelsschnauze » (museau de Goebbels) du nom du ministre de la propagande. En effet, le but essentiel de cette gamme de radios était de faire pénétrer la propagande du régime nazi dans tous les foyers. Certains fabricants de radio ont disparu à cause du prix de vente très faible imposé par l'état pour ces postes. Inversement, on constate une très forte progression de l'équipement des familles allemandes en radio dans ces années. Leur usage a largement contribué au développement de la propagande nazie, encouragé à partir de 1940 par le besoin des familles d'avoir des nouvelles de la guerre. Au cours du conflit, une lassitude s'est pourtant installée et l'écoute de stations radio étrangères s'est développée, bien qu'elle soit interdite.

Quelques pistes pédagogiques pratico-pratiques :

- Approfondir en « histoire des arts », « histoire des sciences et technologies » les connaissances des élèves relatives aux objets « techniques » proposés dans les différents musées ; les musées partenaires libèreront un espace d'exposition pour valoriser les travaux des élèves
- Initier un rallye historique « ma ville, mon quartier en 39-45 » relatif aux traces de la Seconde Guerre mondiale dans le cadre d'un projet partenarial école/Société d'Histoire/commune/Archives municipales et départementales
- Elaborer, sur la base de ce rallye historique local, une visite guidée expérimentale organisée par les élèves pour leurs parents et les élus de la commune, en lien avec le musée historique, voire l'Office du Tourisme
- Créer des cartes mentales relatives aux différents aspects de la Seconde Guerre mondiale, à partir d'albums jeunesse (liste non exhaustive proposée dans ce livret) et de l'étude de documents historiques adaptés au cycle 3

Retrouvez en d'autres dans la rubrique « pour aller plus loin avec ses classes »

Côté Pratique

Ouverture :

Du Mardi au dimanche 10h-18h

Fermé : du 1^{er} au 31 Janvier, les lundis, vendredi saint, 1^{er} mai, 1^{er} et 11 novembre, 25 et 26 Décembre

Adresse :

55 rue du Pâturage Mulhouse

Comment s'y rendre :

- Autoroute A36 sortie Mulhouse Dornach
- Tram : ligne 3 arrêt Musées

CITÉ DU TRAIN

Depuis deux cents ans, le train a bouleversé notre rapport au temps et à l'espace. Le musée est composé de deux halles bien distinctes. La première raconte, dans un immense espace animé, l'aventure du chemin de fer et traite différents thèmes au travers desquels le train a joué un rôle primordial. La seconde présente l'aventure ferroviaire avec une sélection d'une soixantaine de locomotives, voitures et wagons. Des milliers d'objets, en plus des trains, évoquent le milieu ferroviaire : les équipements, les professions, les gares, les ambiances.

www.citedutrain.com

www.musees-mulhouse.fr



Crédit photo : © Nicolas Muguet | Cité du Train – Patrimoine SNCF

Locomotive 141 R (locomotive produite par les Américains, s'intégrant dans le Plan Marshall).

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le réseau ferroviaire français doit être reconstruit et le trafic relancé. C'est dans ce contexte que la SNCF commande plus de 1300 Mikado 141 R. Chauffées au fioul ou au charbon, ces locomotives à vapeur sont conçues par les Américains et les Canadiens. Tractant à la fois des voitures voyageurs et des wagons de marchandises, ces imposantes machines rouleront de 1945 à 1974.

Exposée sur l'un des quais du musée, la 141 R 1187 permet de revenir sur cette période. Sa restauration a nécessité près de 15 000 heures de travail.

Quelques pistes pédagogiques pratico-pratiques :

- Approfondir en « histoire des arts », « histoire des sciences et technologies » les connaissances des élèves relatives aux objets « techniques » proposés dans les différents musées ; les musées partenaires libéreront un espace d'exposition pour valoriser les travaux des élèves
- Initier un rallye historique « ma ville, mon quartier en 39-45 » relatif aux traces de la Seconde Guerre mondiale dans le cadre d'un projet partenarial école/Société d'Histoire/commune/Archives municipales et départementales
- Elaborer, sur la base de ce rallye historique local, une visite guidée expérimentale organisée par les élèves pour leurs parents et les élus de la commune, en lien avec le musée historique, voire l'Office du Tourisme
- Créer des cartes mentales relatives aux différents aspects de la Seconde Guerre mondiale, à partir d'albums jeunesse (liste non exhaustive proposée dans ce livret) et de l'étude de documents historiques adaptés au cycle 3

Retrouvez-en d'autres dans la rubrique « pour aller plus loin avec ses classes »

Côté Pratique

Ouvert tous les jours sans interruption
(sauf le 25 décembre)

De janvier à mars : 10h00-17h00

D'avril à octobre : 10h00-18h00

De novembre à décembre : 10h00- 17h00

Adresse :

2 rue Alfred de Glehn, Mulhouse

Comment s'y rendre :

- Autoroute A36 sortie N°17
Mulhouse Dornach
- Tram : ligne 3 et Tram-Train
arrêt Musées

ÉCOMUSÉE D'ALSACE

L'Écomusée d'Alsace est le plus grand musée vivant à ciel ouvert de France. Voyagez et découvrez maisons à colombages, fermes, école, chapelle, gare, moulins, ateliers d'artisans, scierie...

Des patrimoines

Partagez la vie des habitants des campagnes au début du XXe siècle et découvrez le patrimoine d'exception de l'Écomusée, qui se dévoile sous de multiples formes : habitat, artisanat, cuisine, agriculture, mais aussi nature et paysage avec ses jardins, sa rivière, ses champs...

Conjuguer le passé au futur

Fêtes traditionnelles, animations quotidiennes pour tous, étonnantes expositions temporaires, promenades en barque ou charrette tirée par un tracteur ou des chevaux, chantiers participatifs... à l'Écomusée, toutes les animations et découvertes sont des aventures à vivre et des histoires à partager, entre amis ou en famille. Se souvenir du passé, réfléchir à aujourd'hui... pour mieux inventer demain !



Caisse de transport de rations de l'armée américaine

Cette caisse contenait des rations alimentaires « 10-in-1 » correspondant à une journée de repas pour 10 soldats. Elle comprenait des conserves de viande, de légumes mais aussi des biscuits et du lait en boîte.

Difficile de cuisiner pour les soldats sur le front ! Un système de ravitaillement léger à porter et pouvant être conservé longtemps est utilisé par les américains à partir du XIXe siècle. Les premières rations distribuées au début de la Seconde Guerre mondiale ne sont pas assez caloriques et ne proposent pas de variété. Les soldats, contraints d'en manger pendant des mois, s'en lassent.

Les rations dites « 10-in-1 » sont produites à partir de 1943. Elles portent ce nom car elles correspondent à une journée de repas pour 10 soldats soit petit déjeuner, encas et souper. Elles ont l'avantage d'être plus caloriques et d'avoir des menus diversifiés. Les boîtes de rations comprennent des conserves de viande, de légumes mais aussi des biscuits, lait en boîte, café, chewing-gum et cigarettes. Cette caisse conditionnait une ration « 10-in-1 » complète.

Quelques pistes pédagogiques pratico-pratiques :

- Approfondir en « histoire des arts », « histoire des sciences et technologies » les connaissances des élèves relatives aux objets « techniques » proposés dans les différents musées ; les musées partenaires libèreront un espace d'exposition pour valoriser les travaux des élèves
- Initier un rallye historique « ma ville, mon quartier en 39-45 » relatif aux traces de la Seconde Guerre mondiale dans le cadre d'un projet partenarial école/Société d'Histoire/commune/Archives municipales et départementales
- Elaborer, sur la base de ce rallye historique local, une visite guidée expérimentale organisée par les élèves pour leurs parents et les élus de la commune, en lien avec le musée historique, voire l'Office du Tourisme
- Créer des cartes mentales relatives aux différents aspects de la Seconde Guerre mondiale, à partir d'albums jeunesse (liste non exhaustive proposée dans ce livret) et de l'étude de documents historiques adaptés au cycle 3

Retrouvez-en d'autres dans la rubrique « pour aller plus loin avec ses classes »

Côté Pratique

Le musée est ouvert au grand public :

**Du 4 avril au 1^{er} novembre 2020
&
28 novembre au 30 décembre 2020**

Adresse :

Chemin Grosswald, Ungersheim

Comment s'y rendre :

- Autoroute A36 sortie Ensisheim, direction Ecomusée,
- Autoroute A36 sortie Bourzwiller, RD83 direction Guebwiller sortie Ecomusée. En navette Soléa depuis la gare.

POUR ALLER PLUS LOIN AVEC SES CLASSES



Les ressources « 2^{ème} Guerre mondiale » pour les enseignants de cycle3 :

Cette présentation numérique 2018/2019 tenant compte des nouveaux programmes et dédiée initialement aux animations pédagogiques « partenariats euro citoyens 2013, 2014 et 2017 » a pour objectif de suggérer aux professeurs des écoles des circonscriptions du 1^{er} degré, des ressources **spécifiques** et **concrètes** relatives à la **citoyenneté** et à la **construction d'une mémoire collective** au cycle 3 :

POUR ALLER PLUS LOIN AVEC SES CLASSES

Source : « Pôle civisme et laïcité » de l'académie de Strasbourg - ressources produites par la réserve citoyenne académique :

<https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/polecivique/reserve-citoyenne/ressources-produites-par-la-reserve/>

Quelques pistes pédagogiques pratico-pratiques :

- Approfondir en « histoire des arts », « histoire des sciences et technologies » les connaissances des élèves relatives aux objets « techniques » proposés dans les différents musées ; les musées partenaires libèreront un espace d'exposition pour valoriser les travaux des élèves
- Initier un rallye historique « ma ville, mon quartier en 39-45 » relatif aux traces de la Seconde Guerre mondiale dans le cadre d'un projet partenarial école/Société d'Histoire/commune/Archives municipales et départementales
- Elaborer, sur la base de ce rallye historique local, une visite guidée expérimentale organisée par les élèves pour leurs parents et les élus de la commune, en lien avec le musée historique, voire l'Office du Tourisme
- Créer des cartes mentales relatives aux différents aspects de la Seconde Guerre mondiale, à partir d'albums jeunesse (liste non exhaustive proposée dans ce livret) et de l'étude de documents historiques adaptés au cycle 3
- Organiser un « défi-lecture 2ème Guerre mondiale » inter classes et/ou inter degrés
- Proposer un numéro spécial « « 75ème anniversaire de la Libération » du journal d'école, ou ajouter un onglet spécifique sur le blog scolaire contenant des articles, ressources historiques, liens, bibliographie, à partir des événements commémoratifs liés au 8 mai 2020... solliciter le concours, la participation de l'équipe éducative au sens large.

- Préparer la commémoration du « 75ème anniversaire de la Libération pourrait se décliner en plusieurs actions chronologiques :

Octobre 2019 : créer expérimentalement, une chorale intergénérationnelle, dans le cadre du « Plan Chorale 2019/2020 », avec une partie de répertoire mémoriel, dans la perspective de la cérémonie anniversaire du 8 mai 2020.

POUR ALLER PLUS LOIN AVEC SES CLASSES

Fin mars 2020 : inviter des grands Aînés à témoigner, courant mai, dans les établissements scolaires de la commune, de leur vie sociale, scolaire et familiale à l'époque de la 2ème Guerre mondiale, en lien avec la nouvelle équipe municipale.

Les captations numériques de ces rencontres pourraient s'envisager et déboucher sur des expositions créant du lien dans la municipalité.

Une réunion de cohésion en amont rassurerait les futurs Témoins et poserait sereinement le cadre de leur intervention dans les classes.

Les élèves bénéficieraient également d'une préparation spécifique avant la rencontre avec leur(s) Témoin(s) et obtiendraient des éclairages historiques à posteriori.

Avril 2020 : prise de contact avec le Conseil municipal afin d'organiser la cérémonie du 8 mai 2020. S'appuyer sur la valise pédagogique de l'ONAC-VG « explique moi une cérémonie » (documents et liens joints) pour une participation active des élèves.

Christophe DEL FRARI : professeur des écoles – Réserviste citoyen auprès du « Pôle Civisme et Laïcité » de l'académie de Strasbourg et auprès de la Délégation Militaire Départementale du Haut-Rhin.



Concours national de la Résistance et de la Déportation : CNRD

Vecteur essentiel de transmission de la mémoire, le **Concours national de la Résistance et de la Déportation** offre aux élèves l'opportunité d'approfondir leurs connaissances sur certains aspects fondamentaux de l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale, ainsi que l'occasion de réfléchir à la dimension civique de ces événements.

Description de l'action

Institué en 1961 par Lucien Paye, ministre de l'éducation nationale, à la suite d'initiatives d'associations d'anciens résistants et déportés, le Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) est un concours scolaire destiné à susciter une réflexion civique

POUR ALLER PLUS LOIN AVEC SES CLASSES

Chez les élèves en s'appuyant sur l'enseignement de l'**histoire** - et notamment de l'**histoire des mémoires** - de la Résistance et de la Déportation.

Chaque année, un thème est défini, pouvant faire l'objet d'un véritable travail **interdisciplinaire**.

Les élèves peuvent s'engager dans ce concours de façon individuelle ou collective. Leur travail est évalué et valorisé à l'échelon académique puis national.

Le CNRD a fait l'objet d'une importante rénovation en 2016. L'organisation générale du concours est désormais fixée par l'[arrêté du 23 juin 2016](#) publié au JORF du 28 juin 2016.

Le recteur, responsable du concours au sein de son académie, détermine l'organisation qu'il juge être la plus efficace pour son bon déroulement. Dans ce cadre, il peut déléguer tout ou partie des phases du concours aux directeurs académiques des services de l'éducation nationale (DASEN). Les [référents académiques "mémoire et citoyenneté"](#) sont chargés du suivi de cette opération en lien avec la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et l'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN).

Elèves concernés

Le concours est ouvert aux **élèves de 3ème des collèges et des élèves des lycées** d'enseignement général et technologique, des lycées professionnels et des lycées polyvalents, publics et privés sous contrat d'association avec l'État ainsi que **des élèves de niveau équivalent scolarisés dans les établissements d'enseignement relevant d'autres ministères** (agriculture, défense...)

Programmes d'enseignement

Cette action s'appuie fortement sur les programmes d'enseignement du [collège](#) et du [lycée](#), particulièrement ceux d'histoire et d'enseignement moral et civique mais aussi d'autres disciplines (géographie, histoire des arts, lettres, langues, arts plastiques, éducation musicale, etc.)

Parcours citoyen

Le CNRD s'inscrit pleinement dans le [parcours citoyen](#) mis en place depuis la rentrée 2015, lequel structure la continuité et la progressivité des apprentissages et des expériences de l'élève autour des connaissances dispensées dans le cadre de *l'enseignement moral et civique*, de rencontres avec des acteurs ou des institutions à dimension citoyenne, d'engagements dans la vie de l'établissement comme dans des projets ou actions éducatives.

Calendrier, modalités et catégories de participation, inscriptions - se référer au lien ci-dessous :

POUR ALLER PLUS LOIN AVEC SES CLASSES

<https://eduscol.education.fr/cid45607/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation.html>

Session 2019-2020 : Thème du concours 2019-2020

Pour l'année scolaire 2019-2020, le thème retenu, annoncé le 22 janvier 2019 à l'occasion de la cérémonie nationale de remise des prix du concours au lycée Louis-le-Grand est :
"1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister"



© Fondation Charles de Gaulle

Les élèves et leurs enseignants trouveront un **éclairage du thème** par l'inspecteur général Tristan LECOQ, président le collège national des correcteurs du concours, ainsi que d'autres éléments historiques et méthodologiques, sur le [portail officiel du CNRD](#). Ils pourront également se référer au texte de présentation téléchargeable sur le lien communiqué dans ce document.

Comme chaque année, un **document pédagogique** réalisé par une équipe d'historiens, sous la direction de l'inspecteur général Tristan LECOQ, et destiné aux candidats et aux équipes éducatives sera proposé aux candidats et à leurs enseignants. Ce document, qui sera publié cette année par la [Fondation de la Résistance](#), sera envoyé en plusieurs exemplaires, à chaque établissement scolaire de France. Il sera également disponible, en octobre 2019, en version numérique enrichi sur le site de la fondation.

Chaque année, l'ONACVG, le Centre Européen du Résistant Déporté, le Mémorial Alsace-Moselle et l'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD) propose *une journée de préparation* aux candidats inscrits au CNRD.

Cette journée est ouverte aux établissements scolaires de l'académie de Strasbourg.

Il s'agit de proposer des *ateliers pédagogiques* (rencontre, avec un auteur, atelier BD, témoignages, etc.) et de faire un focus sur l'histoire locale.

La date et le programme sont en cours de finalisation. Dans l'immédiat, les personnes intéressées peuvent prendre contact directement avec Mme Perrine LETHENET, Coordinatrice Mémoire et Communication Alsace à l'ONACVG qui leur transmettra les informations nécessaires (coordonnées au bas de ce document.)

Dans notre département, la cérémonie de remise des prix de ce concours de l'Education nationale est organisée au courant du mois de mai, à la préfecture du Haut-Rhin, par le service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

POUR ALLER PLUS LOIN AVEC SES CLASSES



Le concours « Bulles de mémoire » proposé par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)

Un concours sur l'histoire accessible aux collégiens, lycéens et assimilés :

Lien officiel : <https://www.onac-vg.fr/bulles-de-memoire>

Le concours jeunesse intitulé « **Bulles de mémoire** » est organisé par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) en partenariat avec le Musée de l'Ordre de la Libération et avec le soutien de l'Œuvre Nationale du Bleuet de France et du ministère de l'Éducation nationale.



Le concours « Bulles de mémoire » existe depuis 2011 et invite les jeunes collégiens, lycéens ou assimilés (qu'ils soient scolarisés ou non, qu'ils travaillent dans le cadre de la classe, chez eux ou au sein d'une structure associative) à réfléchir sur l'héritage des grands conflits contemporains dans la société d'aujourd'hui. Le ou les auteur(s) doivent pour cela créer de A à Z (scénario, dessin, dialogues, etc.) une bande dessinée dont le thème se rapporte aux souvenirs de combattants et victimes ordinaires et anonymes.

Par le biais du support original et populaire qu'est la bande dessinée, ce concours incite les jeunes à questionner l'histoire et ses conséquences sur les hommes et les femmes qui l'ont vécue. Le sens du concours n'est pas tant de représenter la guerre mais plutôt de valoriser l'histoire racontée, celle d'une réflexion de combattant, victime ou témoin de la guerre.

Comment participer ?

Le concours « Bulles de mémoire » offre plusieurs possibilités d'inscription : dans un groupe encadré par un professeur/encadrant associatif ou seul, sans accompagnement pédagogique.

POUR ALLER PLUS LOIN AVEC SES CLASSES

La **catégorie « candidat libre »** s'adresse aux participants souhaitant élaborer une bande dessinée sur leur temps personnel, sans encadrement pédagogique. Pour s'inscrire dans cette catégorie, le candidat doit adresser la fiche d'inscription « candidat libre » dûment remplie, accompagnée de la photocopie de sa carte d'identité à la mission interdépartementale mémoire et communication Alsace.

https://www.onac-vg.fr/sites/default/files/2019-07/BULLES%20DE%20MEMOIRE_Fiches%20d%27inscription_Candidat%20libre.pdf

La **catégorie « par groupe »** concerne les jeunes réalisant une bande dessinée dans le cadre d'un projet encadré (en classe par exemple, ou en groupe au sein d'une MJC). Pour inscrire son groupe, l'encadrant doit adresser la fiche d'inscription « par groupe » dûment remplie, accompagnée de la photocopie de sa carte d'identité à la mission interdépartementale mémoire et communication de sa région.

https://www.onac-vg.fr/sites/default/files/2019-07/BULLES%20DE%20MEMOIRE_Fiches%20d%27inscription_En%20groupe.pdf

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour l'**édition 2019-2020** dont le thème est :

« S'engager pour la République ».

N'hésitez pas à prendre contact avec la *mission interdépartementale mémoire et communication* de notre région pour plus de renseignements :

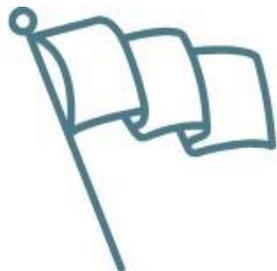


Perrine LÉTHENET

*Coordinatrice mémoire et
communication – Alsace*

Tel : 03 88 76 81 01

Mail : perrine.lethenet@onacvg.fr



Organiser une cérémonie : Fiche pratique

Il s'agit ici d'aller plus loin que la « simple » participation d'une classe à une cérémonie commémorative (lectures de textes, chants, dépôts de gerbes, etc.)

Nous vous proposons d'organiser une cérémonie prise en charge par les élèves eux-mêmes qui seraient donc véritablement acteurs de ce dispositif.

L'objectif est de faire travailler les élèves sur la notion d'engagement qu'il soit individuel et/ou collectif.

Pour réaliser ce projet, plusieurs outils sont à votre disposition :



Atelier « Explique-moi une cérémonie »

L'objectif de cet atelier est d'inviter les élèves à réfléchir sur le sens d'une commémoration. A quoi sert une cérémonie ? Qui participe ? Comment se déroule-t-elle ? Etc.

Cet atelier est animé par Perrine LÉTHENET, Coordinatrice Mémoire et Communication pour la région Alsace à l'ONACVG.

A l'aide d'une mallette pédagogique composée d'un plateau et de figurines représentant une prise d'armes, il s'agit de comprendre pourquoi des personnes se réunissent devant un monument aux morts à certaines occasions. Cette mallette permet d'aborder de façon ludique l'étude de la citoyenneté et d'expliquer des concepts tels que la notion d'engagement.

Intervention sur demande (03 88 76 81 01 - perrine.lethenet@onacvg.fr)

POUR ALLER PLUS LOIN AVEC SES CLASSES



Livret : Le protocole d'une cérémonie patriotique française expliqué aux enfants (et à leurs enseignants !...)

Ce guide pratique des cérémonies a été réalisé à l'usage des enseignants. Il est destiné à les aider à aborder en classe la participation des scolaires aux cérémonies commémoratives organisées dans leur commune.

Sous forme d'une bande-dessinée, il présente et explique :

- les principales séquences et les temps forts d'une cérémonie
- le protocole républicain
- les symboles de la République
- les différents participants à une cérémonie

Guide à télécharger sur le lien :

<http://www.vosges.gouv.fr/Politiques-publiques/Anciens-Combattants-ONACVG-Ceremonies-memorieelles/Le-protocole-d-une-ceremonie-patriotique-francaise-explique-aux-enfants-et-a-leurs-enseignants>



Liens utiles

Pôle Civisme et Laïcité – Académie de Strasbourg :

- ✓ <https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/polecivique/reserve-citoyenne/ressources-produites-par-la-reserve/>

Mission Centenaire :

- ✓ <http://centenaire.org/fr/espace-pedagogique/comment-elaborer-une-ceremonie-commemorative-par-et-pour-les-eleves>

Les principales séquences d'une cérémonie

1 MISE EN PLACE



AVANT LE DÉBUT DE LA CÉRÉMONIE, LE COMMANDANT DES TROUPES OU AILIER AVEC LES MÉDAILLES POSITIONNE LES SOLDATS ET LES PORTE-DRAPEAUX.

2 ACCUEIL DES AUTORITÉS



LORSQUE LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT EST ARRIVÉ (LE PRÉFET, AU MILIEU), LA CÉRÉMONIE PEUT COMMENCER. LE COMMANDANT DES TROUPES VIENT S'ACQUILLER ET SALUE L'AUTORITÉ MILITAIRE (LE DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL) À MARCHE DU PRÉFET.

LES PRINCIPALES AUTORITÉS COMMENCENT LA CÉRÉMONIE EN ALLANT SALUER L'ÉTENDARD SYMBOLE DE LA RÉPUBLIQUE.

3 SALUT À L'ÉTENDARD



4 REVUE DES TROUPES



LE DÉLÉGUÉ MILITAIRE DÉPARTEMENTAL SE À SON TOUR SALUE LES SOLDATS PRÉSENTS : IL LES MARCHE EN REVUE.

5 DISCOURS



LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT PRONONCE UN DISCOURS EN LIEN AVEC LA CÉRÉMONIE QUI SE DÉROULE (PAR EXEMPLE LE 8 MAI OU LE 11 NOVEMBRE).

6 DÉPÔT DE GERBES



LES PRINCIPALES PERSONNALITÉS ET ASSOCIATIONS DÉPOSENT DES FLEURS AU PIED DU MONUMENT.

7 HONNAGE AUX MORTS



LORSQUE CHACUN A DÉPOSÉ SA PLACE, CHACUNE AILIERE PRONONCE AUX MORTS. LE CLARON JOUE LA SONNERIE AUX MORTS PLUS UNE MINUTE DE SILENCE EST OBSERVÉE PAR TOUS.

8 MARSILLAISE



À L'ISSUE DE LA MINUTE DE SILENCE, LA MARSILLAISE EST ENTONNÉE.

9 REMERCIEMENTS



LES AUTORITÉS VONT SALUER LES PORTE-DRAPEAUX.

10 DÉPART DES AUTORITÉS



APRÈS LES REMERCIEMENTS, LES AUTORITÉS QUITTENT LE DISPOSITIF SEULS LES SOLDATS ET PORTE-DRAPEAUX RESTENT ENCORE SUR PLACE.

11 SALUT À L'ÉTENDARD



LE COMMANDANT DES TROUPES SALUE L'ÉTENDARD. LA CÉRÉMONIE EST FINIE.

Le protocole républicain : qu'est-ce que c'est ?

Le protocole est « l'ensemble des règles établies en matière d'étiquette, d'honneurs, de préséances, dans les cérémonies officielles. » (Larousse). En d'autres termes, le protocole est comme un **guide** permettant d'expliquer **comment** l'on doit organiser une cérémonie républicaine, **avec qui, dans quel ordre et avec quel contenu.**

Les symboles de la République Française



Le drapeau tricolore, emblème de la République Française

Le drapeau tricolore est né, sous la Révolution, de la réunion entre la couleur du roi (le blanc) et celles de la ville de Paris (le bleu et le rouge). Aujourd'hui, **le drapeau tricolore flotte sur tous les bâtiments publics.** Il est déployé dans la plupart des cérémonies officielles, qu'elles soient civiles ou militaires.
(source : <http://www.elysee.fr/la-presidence/le-drapeau-francais/>)



La Marseillaise, hymne national de la République Française

A l'origine La Marseillaise est un chant de guerre composé pendant la Révolution par **Claude Rouget de Lisle** pour galvaniser les armées révolutionnaires qui partent en guerre contre l'Autriche. Connaissant un vif succès, il est repris par des groupes de **soldats volontaires de Montpellier et Marseille** se rendant à Paris en 1792, d'où son nom. En 1795 il devient **hymne national.** C'est parce qu'elle fait partie des **symboles de la République** que la Marseillaise est **chantée lors des cérémonies.**

(source : "La Marseillaise" brochure éditée par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la vie associative, 2011)

Pourquoi ?...



... salue-t-on l'étendard (le drapeau) ?

Les autorités saluent l'étendard, c'est-à-dire le drapeau tricolore, car **il est l'emblème, et donc le symbole de la République.**



... dépose-t-on des gerbes de fleurs ?

Les autorités ou personnalités participant à une cérémonie patriotique peuvent déposer une gerbe de fleurs pour **rendre hommage** aux morts durant les différents conflits, **comme cela se fait dans la gestuelle funéraire civile.**



... rend-on hommage aux morts ?

On rend hommage aux morts afin de **saluer la mémoire de leur sacrifice** pour la Patrie, au cours des différents conflits. C'est aussi une façon de **ne jamais les oublier.**



... remercie-t-on les porte-drapeaux ?

A la fin d'une cérémonie patriotique, les autorités et personnalités présentes vont saluer les porte-drapeaux. Elles leur serrent la main et les remercient pour **leur dévouement.** Ces personnes portent un drapeau associatif, de façon bénévole, par tous les temps, durant toute l'année, et permettent ainsi de rehausser la symbolique de telles cérémonies.

Qui participe ?

Des **représentants de l'État** (le Préfet, le Sous-Préfet, le directeur de l'ONAC-VG, ...), **des parlementaires** (députés et sénateurs), **des élus de la commune** (le maire ou ses adjoints), du **département**, de la **région**, **des représentants des forces armées et de sécurité** (militaires, gendarmes, policiers, pompiers), des représentants d'**associations patriotiques**, et idéalement des **enfants** ainsi que de nombreuses autres personnes !

Liste des expositions relatives à la 2ème Guerre mondiale de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre

Source : « Pôle civisme et laïcité » de l'académie de Strasbourg – « Partenariat Euro Citoyen 2018-2019 Ressources pour les enseignants ».

https://www.ac-strasbourg.fr/fileadmin/pedagogie/polecivique/Reserve_citoyenne/Partenariat_euro_citoyen_2018-2019_-_ressources_pour_les_enseignants_-_au_11.10.2018.ppt

<p>D'une guerre à l'autre, 1919-1939 40 affiches plastifiées 80 X 118, avec œillets de suspension</p>	<p>Vers la victoire, la France au combat de 1942 à 1945 25 panneaux plastifiés 80 X 190, avec œillets de suspension</p>	<p>Signes de la Collaboration et de la Résistance 40 panneaux plastifiés 80 X 120, avec œillets de suspension</p>	<p>Les Français Libres et leur chef, le Général de Gaulle 27 panneaux plastifiés 80 X 190, avec œillets de suspension</p>
<p>Jean Moulin, une vie d'engagements 16 affiches plastifiées 80 X 190, Avec œillets de suspension</p>	<p>Les Forces Aériennes Françaises Libres 20 panneaux plastifiés 80 X 120, avec œillets de suspension</p>	<p>La Déportation dans les camps nazis 42 panneaux plastifiés 80 X 60, avec œillets de suspension</p>	<p>La bataille de Bir Hakeim 15 panneaux plastifiés 80 X 190, avec œillets de suspension-</p>
<p>Le camp de concentration de Natzweiler-Struthof, 1941-1945 17 panneaux plastifiés 80 X 190, avec œillets de suspension</p>	<p>1940, Combats et Résistance 26 grands panneaux plastifiés 85X125, avec œillets de suspension</p>	<p>La dissidence en Martinique et en Guadeloupe, 1940-1945 23 panneaux plastifiés 80 X 190, avec œillets de suspension</p>	<p>Les Juifs de France dans la Shoah 20 panneaux plastifiés 80 X 190, avec œillets de suspension</p>
<p>Philippe Leclerc de Hauteclocque, un héros de légende 20 panneaux plastifiés 80 X 120, avec œillets de suspension</p>	<p>Désobéir pour sauver, des policiers et gendarmes français « Justes parmi les Nations » 20 panneaux plastifiés 80 X 190, avec œillets de suspension</p>	<p>Les Forces de la Liberté 16 panneaux plastifiés 80 x 190, avec œillets de suspension</p>	<p>Le Général Délestraint. Du service au sacrifice Hommage au Général Délestraint, militaire d'active, chef de l'armée secrète en 1942, assassiné le 19 avril 1945 au camp de concentration de Dachau. Retraçant les différentes étapes qui l'ont conduit à mener ce combat ultime contre le joug nazi, l'exposition met en lumière le parcours exemplaire d'un militaire d'active qui a refusé la défaite de la France et qui s'est battu jusqu'au sacrifice ultime pour rendre à la République ses droits 15 panneaux 190 x 80 cm</p>

Une exposition ONACVG complémentaire « La Citoyenneté » »

Exposition qui évoque les textes et les symboles de la citoyenneté française, sa mise à l'épreuve lors des deux conflits mondiaux et ce que recouvre cette notion aujourd'hui.

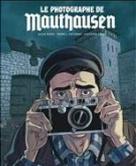
Il s'agit d'un outil pertinent pouvant enrichir la mise en œuvre du « parcours citoyen ».

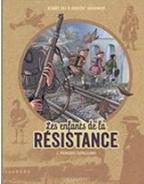
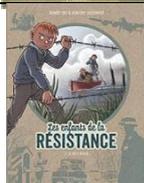
La plus récente version de cette exposition (cycles 3 et 4) a été agrémentée en 2016, par un questionnaire-cycle3 réalisé par l'équipe d'enseignants du Regroupement Pédagogique Intercommunal de la Petite Doller (Communes d'Aspach-le-Bas/Aspach-Michelbach et Schweighouse). L'exposition prendrait alors la forme d'un « rallye citoyen. »

20 panneaux 190 x 80 cm.

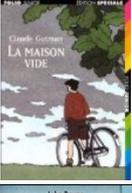
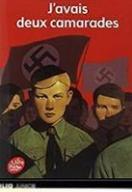


Une exposition ONACVG complémentaire « La Citoyenneté »

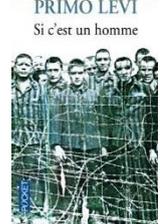
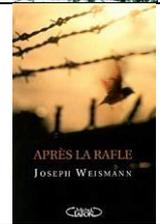
Couverture	Titre	Auteur(s)	Edition	Collection	Année
	Maus – L'intégrale	Art SPIEGELMAN	Flammarion		2012
	Ma guerre. De la Rochelle à Dachau	Tiburce OGER	Rue de Sèvre		2017
	Le photographe de Mauthausen	Rubio SALVA et Colombo PEDRO	Le Lombard		2017
	Moi René Tardy, prisonnier de guerre au Stalag II B (tome 1)	Jacques TARDI	Casterman		2012
	Moi René Tardy, prisonnier de guerre au Stalag II B – Retour en France (tome 2)	Jacques TARDI	Casterman		2014
	Moi René Tardy, prisonnier de guerre au Stalag II B – Après la guerre (tome 3)	Jacques TARDI	Casterman		2018
	Le journal d'Anne Frank	Ari FOLMAN et David POLONSKY	Calman Lévy		2017
	Un sac de billes (tomes 1 et 2)	Vincent BAILLY et KRIS	Futuropolis		2017

	Les enfants de la résistance (tome 1)	Benoît ERS et Vincent DUGOMIER	Le Lombard		2015
	Les enfants de la résistance (tome 2)	Benoît ERS et Vincent DUGOMIER	Le Lombard		2016
	Les enfants de la résistance (tome 3)	Benoît ERS et Vincent DUGOMIER	Le Lombard		2017
	Les enfants de la résistance (tome 4)	Benoît ERS et Vincent DUGOMIER	Le Lombard		2018
	Les enfants de la résistance (tome 5)	Benoît ERS et Vincent DUGOMIER	Le Lombard		2019
	Le réseau Papillon (tome 1)	Franck DUMANCHE et Nicolas OTERO	Jungle		2018
	Le réseau Papillon (tome 2)	Franck DUMANCHE et Nicolas OTERO	Jungle		2018
	Le réseau Papillon (tome 3)	Franck DUMANCHE et Nicolas OTERO	Jungle		2019
	Un sac de billes Joseph JOFFO		Le Livre de Poche		1992

BIBLIOGRAPHIE JEUNESSE - LA SECONDE GUERRE MONDIALE - CYCLE 3 ET 4

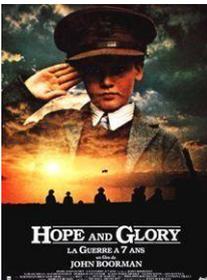
	Le journal d'Anne Frank	Anne FRANK	Le Livre de Poche		2017
	J'ai quinze ans et je ne veux pas mourir	Christine ARNOTHY	Le Livre de Poche		1964
	Voyage à Pitchipoï	Jean-Claude MOSCOVICI	L'école des Loisirs		2009
	La maison vide	Claude GUTMAN	Gallimard	Gallimard Jeunesse	1997
	Le garçon en pyjama rayé	John BOYNE	Gallimard	Gallimard Jeunesse	2007
	Mon ami Frédéric	Hans Peter RICHTER	Hachette	Hachette Jeunesse	1992
	J'avais deux camarades	Hans Peter RICHTER	Hachette	Hachette Jeunesse	2008
	Anyá	Michael MORPUGO	Gallimard	Gallimard Jeunesse	2000

BIBLIOGRAPHIE JEUNESSE - LA SECONDE GUERRE MONDIALE - CYCLE 3 ET 4

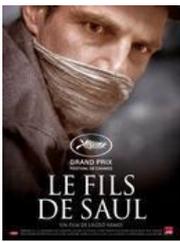
	Sophie Scholl, La rose de la liberté	Magali WIENER	Oskar Editeur	2009
	Un si terrible secret	Evelyne BRISOU-PELLEN	Rageot Editeur	2003
	Inconnu à cette adresse	Kressmann TAYLOR	Autrement	2018
	La valise d'Hana	Karine LEVINE	Flammarion	2002
	Si c'est un homme	Primo LEVI	Pocket	1988
	Après la rafle	Jospeh WEISMANN	Michel Lafon	2011

Bibliographie réalisée par Perrine LÉTHENET
Coordinatrice Mémoire et Communication - Région Alsace
Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

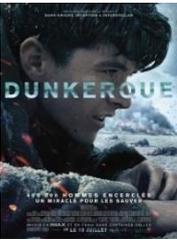
BIBLIOGRAPHIE JEUNESSE - LA SECONDE GUERRE MONDIALE - CYCLE 3 ET 4

Affiche	Titre	Réalisateur	Genre	Sujet	Année
	Monsieur Batignole	Gérard JUGNOT	Drame	Sous la France occupée de 1942, à Paris, Edmond Batignole, un boucher sans histoire, tente de survivre comme tant d'autres. Il peut se laisser entraîner par son entourage et sa lâcheté sur les pentes de l'infamie, mais il va choisir de lutter pour sauver la vie de Simon, un petit enfant Juif.	2002
	Le vieil homme et l'enfant	Claude BERRI	Comédie dramatique	Durant les derniers mois de l'Occupation allemande, un enfant juif est envoyé sous un faux nom à la campagne chez un couple de personnes âgées. Le vieil homme, antisémite, ignore tout des origines de l'enfant et se prend d'affection pour ce 'petit fils' qu'il n'a pas eu.	1967
	Un sac de billes	Christian DUGUAY	Drame	Dans la France occupée, Maurice et Joseph, deux jeunes frères juifs livrés à eux-mêmes, sont envoyés par leurs parents dans la zone libre, et font preuve de malice, de courage et d'ingéniosité pour échapper aux occupants et tenter de réunir leur famille à nouveau.	2017
	Hope and glory	John BOORMANN	Drame	A travers les yeux de Billy, de ses deux sœurs et de tous ses copains, John Boorman filme l'entrée en guerre de l'Angleterre, en 1939, mais aussi un quartier qui tombe en ruine. Face aux maisons qui peuvent, en une fraction de seconde, se transformer en tombeau, les enfants s'approprient la guerre à leur façon : en profitant d'une forme de liberté soudaine, d'un terrain d'exploration inédit, d'amitiés et d'une solidarité nouvelle qui se créent parfois dans le chagrin et la peur.	1987
	Au revoir les enfants	Louis MALLE	Drame	En 1944, Julien est pensionnaire dans un collège catholique. Il découvre Jean, un nouveau venu, fier et secret. Julien et Jean se prennent peu à peu en amitié. Cependant, ce lien ne pourra jamais s'épanouir. La Gestapo débarque un jour au collège et arrête le Père Jean et les trois enfants juifs qu'il avait cachés parmi ses petits catholiques.	1987

FILMOGRAPHIE JEUNESSE - LA SECONDE GUERRE MONDIALE - CYCLE 3 ET 4

	La vie est belle	Roberto BEGNINI	Comédie dramatique	En 1938, Guido, jeune homme plein de gaieté, rêve d'ouvrir une librairie malgré les tracasseries de l'administration fasciste. Il tombe amoureux de Dora, institutrice étouffée par le conformisme familial et l'enlève le jour de ses fiançailles. Quelques années plus tard, Guido et Dora ont un fils, Giosué, mais les lois raciales sont entrées en vigueur et Guido est juif. Il est déporté avec son fils.	1998
	Le garçon au pyjama rayé	Mark HERMAN	Drame	Bruno a tout juste 9 ans lorsque son père, un officier nazi remarqué par le Führer, se voit confier le commandement du camp de concentration d'Auschwitz. Le petit garçon n'apprécie guère de devoir quitter la belle et grande maison de Berlin pour se retrouver dans une demeure isolée et triste. De sa chambre, il aperçoit des hommes, des femmes et des enfants tous vêtus de pyjamas rayés. Personne ne lui explique qui ils sont, mais l'innocence aidant, il va se lier d'amitié avec un enfant juif...	2008
	Le pianiste	Roman POLANSKI	Drame	Varsovie, au mois d'octobre 1939. Un jeune pianiste juif, Wladyslaw Szpilman, est enfermé dans le ghetto avec sa famille. Il assiste, impuissant, aux humiliations que subissent quotidiennement les siens. Grâce à une aide extérieure, il échappe de justesse à la déportation mais voit partir toute sa famille. Le jeune homme se cache alors dans les maisons vides et observe passivement les derniers habitants se révolter contre l'occupation allemande. Après avoir réussi à s'échapper miraculeusement, il se terre dans des quartiers détruits et tente de survivre, ce qui s'avère de plus en plus dur. C'est alors qu'il rencontre un nazi mélomane.	2001
	Le fils de Saul	Lazlo NEMES	Drame	En octobre 1944, dans le camp d'Auschwitz-Birkenau, Saul Ausländer est membre du Sonderkommando : c'est un prisonnier juif chargé d'assister les nazis dans leur tâche, avant d'être éliminé lui-même. Alors qu'il nettoie une chambre à gaz, il remarque le corps d'un garçon, parmi les victimes. Saul affirme alors que l'enfant est son fils et qu'il est résolu à lui trouver une sépulture décente. Pendant ce temps, dans le camp, une révolte de prisonniers se prépare, à laquelle on lui demande de participer.	2015

FILMOGRAPHIE JEUNESSE - LA SECONDE GUERRE MONDIALE - CYCLE 3 ET 4

	Shoah	Claude LANZMANN	Film documentaire	Film documentaire français sur l'extermination des Juifs par les nazis durant la Seconde Guerre mondiale. Tourné dans les années 1976-1981, le film est composé d'entrevues de témoins de la Shoah et de prises de vues faites sur les lieux du génocide
	Les oubliés	Martin ZANDVLIET	Drame	En mai 1945, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, quatorze jeunes prisonniers de guerre allemands sont envoyés au Danemark. Supervisés par le sergent danois Rasmussen, ils sont chargés de déminer des plages où les forces d'occupation allemandes avaient enfoui des milliers de mines.
	Il faut sauver le soldat Ryan	Steven SPIELBERG	Drame/ Action	Alors que les forces alliées débarquent à Omaha Beach, Miller doit conduire son escouade derrière les lignes ennemies pour une mission particulièrement dangereuse : trouver et ramener sain et sauf le simple soldat James Ryan, dont les trois frères sont morts au combat en l'espace de trois jours. Pendant que l'escouade progresse en territoire ennemi, les hommes de Miller se posent des questions. Faut-il risquer la vie de huit hommes pour en sauver un seul ?
	Dunkerque	Christopher NOLAN	Drame	Au début de la Seconde Guerre mondiale, en mai 1940, des troupes alliées se retrouvent encerclées par les troupes allemandes à Dunkerque, en France. L'Opération Dynamo est mise en place pour évacuer le Corps expéditionnaire britannique (CEB) vers l'Angleterre.
	Indigènes	Rachid BOUCHAREB	Drame	En 1943, quatre Algériens, Saïd, Abdelkader, Messaoud et Yassir, s'engagent volontairement pour libérer la France du joug nazi. Après une instruction militaire succincte, ils débarquent en France avec bon nombre de combattants d'Afrique, connaissent leur premier baptême du feu et leur première victoire qui leur vaut d'être accueillis dans un village français. Messaoud s'éprend d'une jeune femme avec laquelle il passe la nuit. Mais dès le lendemain, il leur faut reprendre la route et les combats sous l'autorité du sergent Martinez. Celui-ci, constatant que Saïd est moins robuste que ses camarades, décide d'en faire son ordonnance. Sur le terrain des opérations, les combats s'intensifient.

Partager une connaissance, transmettre un savoir, écouter les besoins de chacun et enseigner d'une manière originale et ludique, tels sont les enjeux du service des publics du pôle Musées Mulhouse Sud Alsace [MMSA]. Notre rôle est de développer la culture scientifique, technique, artistique et industrielle au sein d'un important pôle Muséal riche de douze musées fédérés par MMSA :

- **Le Musée Historique [Mulhouse]**
- **Le Musée des Beaux-Arts [Mulhouse]**
- **La Kunsthalle, Centre d'art contemporain [Mulhouse]**
- **La Cité de l'Automobile – Musée national Collection Schlumpf [Mulhouse]**
- **La Cité du Train [Mulhouse]**
- **Le Musée EDF Electropolis [Mulhouse]**
- **Le Musée de l'Impression sur Etoffes [Mulhouse]**
- **Le Musée du Papier Peint [Rixheim]**
- **Le Parc de Wesserling - Ecomusée Textile [Husseren-Wesserling]**
- **L'Ecomusée d'Alsace [Ungersheim]**
- **La Grange à Bécanes, Musée Rhénan de la Moto [Bantzenheim]**
- **Le Musée de la Mine et de la Potasse [Wittelsheim]**

Ce service a pour objectif de favoriser la découverte et l'éveil à la culture à travers différentes actions réparties sur toute une année et offrant des possibilités pour tous de se rapprocher du monde des musées à sa manière et dans un cadre lui correspondant.



**musées
mulhouse
sud alsace**

www.musees-mulhouse.fr

Ce livret est une réalisation collégiale de :

- Virginie Crupel, professeur d'histoire-géographie et missionnée par la DAAC auprès de MMSA
- Jean Hébrard, colonel de la Réserve Citoyenne auprès de la Délégation Militaire Départementale du Haut-Rhin
- Pat Garnier, commandant de la Réserve Citoyenne auprès de la Délégation Militaire Départementale du Haut-Rhin
- Christophe Del Frari, professeur des écoles, Réserviste académique - Pôle civique de l'académie de Strasbourg, Réserviste citoyen auprès de la Délégation Militaire Départementale du Haut-Rhin
- Perrine Léthenet, Coordinatrice Mémoire et Communication - région Alsace
- et Benjamin Lidin Responsable du Service des Publics chez Musées Mulhouse Sud Alsace.